Environnement : des nouvelles positives

Partage international n° 429 – Mai 2024

Brésil

La déforestation en Amazonie brésilienne a diminué de 30 % en février par rapport à l'année précédente, grâce au travail du président Luiz Inácio Lula da Silva qui s'est engagé à mettre fin à la déforestation illégale d'ici à 2030. Malheureusement, la déforestation des savanes a augmenté simultanément, en raison d'une forte recrudescence des incendies de forêt dans le territoire Yanomami. [Source : Reuters]

Aruba (île autonome néerlandaise des Petites Antilles)

Ursell Arends, ministre de la Nature d'Aruba, a présenté une proposition d'amendement de la Constitution visant à reconnaître que la nature a des droits et que les êtres humains ont droit à un environnement propre, sain et durable. Le projet demande au gouvernement de « *prendre des mesures préventives pour se protéger des conséquences négatives du changement climatique* ». Après une période de consultation publique, le projet de loi a été envoyé au Conseil consultatif d'Aruba pour examen. Le gouvernement peut maintenant réviser l'amendement proposé avant d'envoyer une version finale aux 21 membres de l'Assemblée législative d'Aruba, où les deux tiers des législateurs doivent voter en faveur de la modification constitutionnelle pour qu'elle soit acceptée. U. Arends a déclaré qu'il espérait disposer d'un projet de loi définitif d'ici l'été et qu'il était convaincu qu'au moins 14 législateurs le signeraient. Si l'amendement est adopté, Aruba deviendra la deuxième nation, après l'Equateur, à reconnaître constitutionnellement les droits de la nature. [Source : Inside Climate News]

Chine

En Chine, le principal fabricant de véhicules électriques, BYD Company, prévoit que la moitié des voitures vendues d'ici le milieu de l'année seront des véhicules à batterie ou des véhicules hybrides rechargeables. Avec la baisse des prix des batteries, les fabricants de véhicules électriques prévoient des réductions de prix que les véhicules conventionnels ne pourront pas égaler, et il est probable qu'ils s'emparent d'environ un quart du marché européen des véhicules électriques dès cette année. [Source : Bloomberg.com]

Californie

La Californie, cinquième ou sixième économie mondiale selon les estimations, a prouvé qu'un réseau électrique stable n'a pas besoin de gaz, de charbon, de nucléaire ou de bioénergie. En mars, la production californienne d'énergie éolienne, hydraulique et solaire (y compris le stockage) a excédé de 1 à 25 % la demande du réseau pendant 18 jours sur 19. *« Chaque fois que je publie un nouveau record, les partisans des énergies fossiles, de la pollution et autres mauvaises solutions voient leur idéologie s'effondrer un peu plus »,* a déclaré Mark Z. Jacobson, professeur d'ingénierie civile et environnementale à l'université de Stanford. [Source : Twitter.com/mzjacobson]



Photo : Womenforwiki (wfw), CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons
Manifestation des séniores en faveur du climat en Suisse

Suisse : une importante victoire juridique

La Cour européenne des droits humains a statué que la Suisse avait violé les droits humains en ne déployant pas suffisamment d'efforts pour lutter contre le changement climatique.

Instaurant un puissant précédent juridique qui affectera les futurs procès liés au climat en Europe et dans le monde, la plus haute cour européenne des droits humains a statué le 9 avril 2024 que l'inaction de la Suisse dans la lutte contre le changement climatique constituait une violation des droits humains. C'est la première fois qu'un tribunal international se prononce sur le changement climatique et cela signifie que la Suisse a désormais l'obligation légale de mettre en œuvre davantage de mesures pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre.

L'affaire a été portée devant la Cour européenne des droits humains (CEDH) par *KlimaSeniorinnen* (séniores suisses pour la protection du climat), un groupe de 2 000 Suissesses âgées de plus de 64 ans. Pendant plusieurs années, elles se sont battues devant les tribunaux suisses et, après avoir été finalement déboutées par le Tribunal fédéral, la plus haute juridiction du pays, elles ont porté l'affaire devant la CEDH.

Ces dames âgées suisses ont fait valoir qu'elles étaient plus vulnérables aux effets du changement climatique en raison de leur âge et de leur sexe et que le gouvernement ne déployait pas assez d'efforts pour prévenir les vagues de chaleur qui mettent leur santé en danger.

Il n'est pas possible de faire appel de cette décision, qui constitue un précédent juridique pour les 46 nations signataires de la Convention européenne des droits humains. *« Cela signifie que tous les pays européens doivent revoir d'urgence leurs objectifs climatiques afin qu'ils soient fondés sur les données scientifiques permettant de rester en deçà de 1,5°C de réchauffement,* a déclaré Gerry Liston, avocat du Réseau mondial d'action juridique. Ruth Delbaere, directrice des campagnes juridiques pour l'ONG Avaaz, a déclaré que le dossier suisse servira *« de modèle pour poursuivre avec succès votre gouvernement pour des raisons climatiques. Les Suissesses ont ouvert un nouveau chapitre dans les litiges climatiques »,* qui montre comment les gens ordinaires peuvent forcer les Etats réticents à infléchir leur politique. [Sources : www.ecowatch.com ; www.euronews.com]

Thématiques : environnement
Rubrique : Divers